



Problème sur une rétention de permis

Par **gtav6turbo**, le **23/01/2009 à 09:08**

Bonjour mon gendre a eu une suspension administrative du permis de conduire pour une période de 6 mois. Sur le formulaire Ref 3F il y a une erreur sur la date de restitution. Le permis lui a été retiré le 13/12/2008 et doit être restitué le 13/06/2009. Sur ce formulaire la date de restitution est le 13/06/2008. Sur le plan légal est ce que l'arrêté peut être attaqué et cela casse-t-il la procédure de retrait du permis. Ensuite plus il y a eu un retrait conservatoire du certificat d'immatriculation. Ce formulaire n'a pas de n° de procès verbal ou de rapport ni de numéro de formulaire. Le retrait a été motivé par le fait que le véhicule a une carte grise non roulant alors que le VL a passé tous les contrôles techniques et que seule la mention préfecture n'a pas été retirée (non roulant) lors de l'infraction il a été accidenté sans gros dommage. Ensuite. Sur l'avis de rétention du permis de conduire le lieu de l'infraction est inexact il y a marqué rond point Jean Monnet alors que la désignation en mairie est rond point de l'Europe. Quelqu'un

Par **gtav6turbo**, le **23/01/2009 à 09:11**

Rebonjour j'ai fait une fausse manip. Il y a aussi un problème son permis a été délivré le 20/12/2007 et sur tous les papiers ainsi qu'au système informatique de la pref sa date de délivrance est le 18/01/2008. Hors cette date n'est pas celle de l'examen mais celle de la réception à son domicile du permis définitif est-ce normal. Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement olivier